

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation du Conseil
Municipal : 10/10/2022

L'An deux mil vingt et deux,
Le 17 octobre, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire au lieu
habituel sous la présidence de M. GAUTHIER Jean-Luc, maire.

Nombre de Conseillers

En exercice : 14
Présents : 10
Votants : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : M. GAUTHIER, M. ROSSFELDER, Mme NATY,
M. BEAUCOUSIN, Mme DINET, M. MARON, M. CAPET, Mme DUBOIS,
M. LAPREVOTTE et M. SEGUIN.
Absents excusés : Mr DE DIVONNE, Mme AUGENDRE (pouvoir à Mr
BEAUCOUSIN), M. PAUL (pouvoir à Mr GAUTHIER), Mme HERBEMONT
(pouvoir à Mr LAPREVOTTE).
Absents :
Secrétaire de séance : Mme NATY.
Secrétaire suppléante : Mme VOISIN.

N° 2022-06-07B

Cette délibération annule et remplace la N°2022-06-07

**Objet : Désignation entreprise :
remplacement des fenêtres école
primaire**

VU la nécessité de procéder au remplacement des fenêtres de l'école primaire,
VU les devis présentés par les entreprises AMPH, Conform Energie et Petit
Renaud,

Le Conseil Municipal, après l'étude des différents devis :

- Décide d'attribuer les travaux à l'entreprise Petit Renaud, pour un
montant de 41 057,95 € HT.

Le financement sera réalisé par une subvention du Conseil départemental de la
Nièvre à hauteur de 80 % au coût HT, les 20 % restants seront à la charge de la
commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,
approuve cette délibération et autorise Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints
à signer tout document se rapportant à cette décision.

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de la Nièvre ;
- Madame l'Inspectrice divisionnaire des Finances Publiques.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus
Pour Extrait Conforme

Dornes, le 17 octobre 2022.

Le Maire,



Jean-Luc GAUTHIER .

AR Prefecture

058-215801044-20221017-2022_06_07B-DE
Reçu le 24/10/2022
Publié le 25/10/2022